

Du corbeau enrroué au patois de Canaan : l'influence des traductions bibliques sur le sociolecte protestant

Carine SKUPIEN-DEKENS

En 1858, Édouard Reuss, théologien protestant libéral, historien des traductions bibliques, condamne irrémédiablement la traduction de la Bible par le Neuchâtelois Jean-Frédéric Ostervald, comme en témoigne cette constatation cruelle :

« Une phrase qui se traîne au travers de mots parasites, un style prosaïque et bourgeois, sans gain pour la clarté dans les passages difficiles, font de cette version ce qu'il y a au monde de moins tolérable et de moins attrayant. Eh bien ! [...] le peuple qui se targue d'être en possession du plus clair et du plus cultivé des langages, n'a pour l'usage de ses Églises que cette détestable version [...] Il n'est pas de peuple, parmi les peuples civilisés de l'Europe, chez qui la différence entre le langage biblique et le langage usuel soit plus sensible qu'en France ; nous parlons des protestants car, quant au style du moins, les catholiques ont de meilleures traductions ; seulement, ils ne les lisent pas !... »

La condamnation semble porter non seulement sur la traduction d'Ostervald, mais aussi sur toute traduction protestante en français, voire sur tout discours religieux proféré par des protestants en France au XIX^e siècle. Ainsi donc, si Olivétan, dans la Préface de sa traduction française de la Bible de 1535, se plaignait de ne pas pouvoir faire chanter la douce mélodie de l'hébreu au corbeau enrroué du français, il faut constater que le résultat, quatre siècles plus tard ne semble guère plus heureux, en tout cas aux yeux de certains des lecteurs des traductions protestantes.

Que s'est-il donc passé depuis 1535 pour qu'on puisse faire un tel constat, au XIX^e siècle, voire aujourd'hui encore² ?

Le présent article se donne pour but de comprendre comment est né ce langage spécifique, qui tient plus du sociolecte que du patois, en tentant dans un premier temps d'en chercher les traces métalinguistiques à travers les témoignages d'auteurs, protestants pour la plupart, qui jettent un regard lucide sur le style de leurs contemporains, du XVI^e au XIX^e siècle. Cette recherche est possible jusqu'au XIX^e siècle, puisqu'on

1. Cf. l'article « *Romanische Uebersetzungen* », de REUSS E., dans *Herzog's Encyclopedy*, cité et traduit par PÉTAVEL E., *La Bible en France*, Paris, Librairie française et étrangère, 1864, p. 186.

2. Le « Patois de Canaan » est le terme que les milieux évangéliques actuels utilisent pour désigner leur propre langage, parfois difficile à comprendre pour les non-initiés. Il existe un site internet [<http://www.wikicanaan.org/wiki/>] qui essaie avec beaucoup d'humour de donner la traduction en langage « normal » du *Patois de canaan*. On y trouve aussi toute sorte de conseils pour se faire comprendre en dehors des milieux évangéliques.

peut observer un conservatisme extrême dans le sociolecte protestant, et que le langage critiqué au XIX^e siècle est hérité, presque sans transformations, du XVI^e siècle lui-même. Dans un deuxième temps, on cherchera à explorer les sources du phénomène de sociolectalisation et à illustrer ces éléments par quelques exemples issus d'un corpus de sermons des XVII^e et XVIII^e siècles³.

Témoignages métalinguistiques

La réflexion métalinguistique des milieux réformés, au XVI^e siècle, va explorer de nombreux domaines. La traduction biblique, mais aussi l'éloquence de la prédication et la recherche du style le plus adapté aux matières graves liées à la religion, ainsi que les questions d'enseignement dans les écoles. Aussi la question de la langue n'est-elle jamais une question secondaire. Dans le cadre de cette recherche, seules les deux premières thématiques seront abordées, à savoir la réflexion sur la langue cible des traductions bibliques, et la question du style adéquat. Dans ces domaines, il ne s'agira que de relever quelques exemples de réflexion métalinguistique⁴.

Quand Olivétan traduit pour la première fois la Bible en français à partir des langues originelles, sa réflexion célèbre sur la difficulté de sa tâche est autorisée par ses connaissances de traducteur. En effet, il y a objectivement de grandes différences entre la syntaxe de l'hébreu et celle du français du XVI^e siècle.

«veu aussi quil est autant difficile (comme vous scavez) de pouvoir bien faire parler a leloquence Ebraicque et Grecque/le languaige françoys (lequel nest que barbarie au regard dicelles) si quon vouloit enseigner le doulx rossignol a chanter le chant du corbeau enroue⁵».

Cette remarque d'Olivétan n'est pas propre au français, puisqu'on trouve presque la même métaphore chez Luther :

«Je sue sang et eau pour donner les Prophètes en langue vulgaire. Bon Dieu, quel travail! Comme les écrivains juifs ont de la peine à parler allemand! Ils ne veulent pas abandonner l'hébreu pour notre langue barbare. C'est comme si Philomèle, perdant sa douce mélodie, était obligée de chanter toujours avec le coucou une note monotone⁶.»

Pour le XVI^e siècle, l'ensemble des textes qu'on trouve en introduction des traductions bibliques sont des réflexions proprement métalinguistiques sur une langue à

3. Pour cette partie de la recherche, il faudrait envisager une récolte de données à large échelle et la constitution d'un corpus informatisé qui permettrait de dégager des phénomènes linguistiques pertinents. Cela n'a pas été possible à ce stade de mon travail.

4. Il faut, à ce propos, distinguer les discours entre eux, selon la distance prise par le locuteur par rapport à sa langue. Lorsque le locuteur tient un discours *sur* une langue, la nôtre ou une langue étrangère, en la jugeant, par exemple belle, ou en la détestant, sans vraiment savoir pourquoi, il construit des représentations des phénomènes linguistiques de manière plus ou moins consciente. Le locuteur évalue telle ou telle production, la jugeant «meilleure», ou il s'auto-évalue dans ses pratiques linguistiques. C'est ce qu'on appelle un *discours épilinguistique*. La citation d'Édouard Reuss citée en introduction en est un exemple. Le discours épilinguistique, relève donc de remarques, de jugements faits sur les langues, sur des manifestations langagières sans un savoir approfondi. Il tient plus de l'imaginaire. Dans le cas des discours métalinguistiques *stricto-sensu*, la distanciation par rapport à l'objet langue est relativement grande et implique un certain savoir sur la langue, c'est le discours des linguistes et des grammairiens, construit à travers une certaine objectivation des langues. Les textes cités ci-dessous en font partie.

5. OLIVÉTAN P. L., *La Bible qui est toute la Sainte écriture...*, Neuchâtel, P. de Vingle, 1535, fol. III, col. 1.

6. Lettre de Luther à Spalatin du 14 juin 1528, citée par HOFF G., *Vie de Martin Luther*, Paris, Meyrueis, 1860, p. 427.

inventer, français ou allemand, afin de permettre au plus grand nombre possible de lecteurs d'accéder aux textes bibliques. Qu'il s'agisse du lexique spécifique, savant ou non, ou des difficultés syntaxiques, les traducteurs commentent une langue en cours de création. On peut se demander à ce stade comment appeler cette langue.

C'est Agrippa d'Aubigné qui, le premier, utilisa l'expression « langue de Canaan » (*Tragiques* II, v. 442) pour définir un style dont l'authenticité serait « spirituellement garantie⁷ » contrairement au style enjolivés des poètes catholiques. Quant au terme *Patois*⁸, communément utilisé dans l'expression « Patois de Canaan », il n'est pas approprié. En toute rigueur scientifique, on devrait préférer le terme d'*idéolecte*, tel qu'il a été défini C. Kerbrat-Orecchioni :

« Même s'il reste vrai qu'un énoncé est en général pris en charge par un locuteur individuel, il est également vrai qu'à un autre niveau d'analyse, l'énonciateur peut être considéré [...] comme le représentant et le porte-parole d'un groupe social [...] on pourrait proposer le néologisme d'*idéolecte* pour désigner la compétence propre à un ensemble d'individus appartenant à une même communauté idéologique⁹. »

Ainsi donc, pour que ce qu'on appelle *patois de Canaan*, plus scientifiquement *idéolecte protestant*, puisse non seulement exister mais être perçu par ses propres locuteurs, il faut que cette langue, encore en devenir au milieu du XVI^e siècle, sorte du domaine restreint de la traduction biblique et devienne un style caractéristique dont on peut rechercher les traces métalinguistiques dans d'autres types de discours.

Selon M. Jeanneret¹⁰, la Réforme était trop absolue pour ne pas comporter aussi quelques directives en matière de style. Il fallait, selon lui, « créer un style propre à la Réforme, original et digne pour traiter les matières religieuses à destination du public visé par la Réforme. Puisque le français écrit était jusque-là réservé à la littérature profane, il ne constituait pas un modèle utilisable par les réformateurs. C'est alors que l'éloquence biblique va être présentée comme un modèle à imiter, et peu à peu imprégner le style des réformés et des huguenots¹¹. On cherche à remplacer l'héritage gréco-latin, beaucoup trop païen, par des références hébraïques. On comprend ainsi la réaction outrée de Jean Calvin lorsque Sébastien Castellion traduit la Bible en latin cicéronien en 1551, comme si le traducteur savoyard s'était trompé de modèle stylistique¹².

Ainsi, les textes religieux devraient être dépouillés de tout ornement et de tout outil rhétorique classique. Ce style tout imprégné d'hébraïsmes va être très rapidement

7. FERRER V., « La langue de Canaan, les clairs desseins d'un verbe inspiré », FRAGONARD M.-M., DEBAILLY P. et VIGNES J. (dir.), *Agrippa d'Aubigné. Les Tragiques (livres VI et VII)*. Actes de la journée d'étude du 7 novembre 2003, *Cahiers Textuel* (Revue de l'université de Paris VII-Denis Diderot), n° 27, 2003, p. 33. Avec mes remerciements à Jean Vignes et à Isabelle Garnier pour leurs précieux renseignements.

8. Voici la définition qu'en donne le site du *Glossaire des Patois de Suisse romande* : « Aboutissement d'un morcellement dialectal. Les patois résultent de deux millénaires d'évolution régionale et locale à partir du latin, la différenciation des dialectes étant allée de pair avec la désintégration politique de l'Empire romain. Dans l'espace francoprovençal et notamment romand, la fragmentation est particulièrement marquée. Dans certaines régions, deux personnes provenant de localités voisines se reconnaissent immédiatement aux caractéristiques de leur patois, et une description grammaticale n'est possible qu'à l'échelle d'une commune » [<http://www.gpsr.ch/default.asp/2-0-98-6-6-1/>] (consulté le 07-08-2012).

9. KERBRAT-ORECCHIONI C., *L'Énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1997, p. 183.

10. JEANNERET M., *Poésie et traduction biblique au XVI^e siècle, recherches stylistiques sur les paraphrases des Psaumes, de Marot à Malherbe*, Paris, J. Corti, 1969, p. 165.

11. Voir FERRER V., *op. cit.*

12. Voir à ce propos SKUPIEN DEKENS C., *Traduire pour le Peuple de Dieu : la syntaxe française dans la traduction de la Bible par Sébastien Castellion*, Bâle, 1555, Genève, Droz, 2009, p. 36-42.

perçu et dénigré comme tel, comme en témoigne un pastiche rapporté par Pierre de l'Estoile, daté de 1583. L'auteur raconte que le texte suivant a été répandu à Paris, à propos d'une tempête de vent qui avait fait de nombreux dégâts.

« Les églises de France seront dissipées partout où la puissance du Roy s'estendra. Et Dieu, suivant sa parole, frappera les *pasteurs*, et le *troupeau* sera espars, à cause du mespris de sa parole... Dieu donc, *abaissant la corne des meschans*, qui ne parleront plus si gros qu'ils faisoient, fera qu'ils seront mis en routte, et ne *pourront les inhumains* pour combattre trouver leurs mains. Et puis, vendangeant les espies des Roys, fera cesser la guerre, en cassant tous leurs appareils, escus et harnois, et monstrant ses faits plus terribles que les meschans ne sont horribles. La paix se fera par un intérim, et preschert-on la parole de Dieu plus que jamais en France¹³ (etc.). »

Comme il s'agit d'un pastiche, on ne peut pas l'analyser comme un exemple authentique d'idéolecte protestant, mais simplement relever qu'on avait déjà bien perçu, en 1583, la répétition des *Et* typique de l'Ancien Testament (il s'agit de la traduction du *waw* de l'hébreu qui est utilisé pour exprimer tous les liens logiques et pas seulement l'énumération), citations bibliques reprises telles quelles (*je frapperai le berger et les brebis seront dispersées* (Mc 14,27/Za 13,7), la traduction littérale d'expression hébraïque (*La corne des méchants*), inversion du sujet, etc.¹⁴. Tous ces tours se retrouvent tels quels lorsque, aujourd'hui encore, on cherche à imiter la syntaxe biblique, par exemple pour des imitations des « 10 commandements ».

La référence à la langue de Canaan, telle qu'elle fut utilisée par les protestants eux-mêmes, n'a pas toujours été connotée négativement. Par exemple, le pasteur Jacques Abbadie, exilé après la Révocation, commente les Actes des Apôtres, dans son célèbre *Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne*, et s'exclame plein d'admiration à la lecture de Actes 11,18 : « *Alors ces choses ouïes, ils s'appaisèrent et glorifierent Dieu, disant, Dieu donc a aussi donné repentance aux Gentils pour avoir vie!* Langage du St. Esprit! Stile de Dieu! expressions de Canaan qu'on ne peut méconnoître¹⁵! » Il est intéressant de constater que la citation est reprise de la traduction de Genève de 1588 (voir ci-dessous) et que ce que l'auteur appelle « style de Dieu » est en fait le français du XVI^e siècle avec les particularités syntaxiques normales de cette époque, et les hébraïsmes que Calvin n'a pas cherché à supprimer.

Dernier exemple de commentaires sur la langue des protestants, voici un témoignage du XX^e siècle, qui comprend un certain nombre d'éléments importants.

L'historien Émile Léonard, dans un livre daté de 1953 intitulé *le Protestant français* cite un *Manuel de prononciation française*, de Maurice Grammont (1914) dans lequel on trouverait le commentaire suivant¹⁶ :

« Dans la bonne société montpellierane (et il s'agit plus spécialement de la protestante), on trouve des sons et une tenue de voix caractéristiques. Disons qu'ils sont le produit d'une prononciation de classe unie à une correction de l'accent méridional par des

13. Cité par JEANNERET M., *op. cit.*, p. 167. C'est moi qui souligne.

14. À propos de la traduction de ces tours syntaxiques de l'hébreu, voir SKUPIEN DEKENS C., *op. cit.*, deuxième partie, chap. III et IV.

15. ABBADIE J., *Traité de la Vérité de la religion chrétienne. Seconde partie*, Rotterdam, R. Leers, 1689, p. 318.

16. La citation rapportée par Léonard ne se trouve pas dans l'ouvrage de Maurice Grammont que nous avons pu consulter. Il s'agit peut-être d'une citation de mémoire ou d'un autre ouvrage du même auteur. Mais le fait que l'historien s'arrête à ce genre de réflexion est plus important que la référence scientifique elle-même.

intonations, les unes parisiennes, les autres suisses. Beaucoup de jeunes pasteurs d'une certaine tendance théologique prononcent « le père » et « ma mère » par imitation d'un de leurs inspirateurs¹⁷... »

Les protestants du sud de la France auraient-ils été influencés par un accent de Suisse romande¹⁸ ?

Un peu plus loin, Émile Léonard note que, pour se moquer du style empoulé d'un sénateur protestant, un de ces collègues aurait dit : « J'entends mal le Suisse¹⁹. »

Nous avons donc ici deux mentions de l'influence « suisse » qui aurait contribué à la formation du patois de Canaan.

Influence des traductions bibliques

Les derniers témoignages métalinguistiques présentés ci-dessus semblent établir un lien entre la Suisse et l'idéolecte protestant. Il s'agit donc d'analyser les mécanismes qui expliquent que la manière de parler d'une région, la Suisse romande, ait influencé un idéolecte parlé et écrit dans une aire géographique qui dépasse largement son origine.

Un exemple nous permettra d'illustrer le phénomène, avant d'en chercher les explications. Dans le pastiche du xv^e siècle rapporté par Pierre de L'Estoile, on note l'expression hébraïque « la corne des méchants ». Or, dans une édition du xix^e siècle d'un sermon de Pierre Du Bosc, prononcé à la fin du xvii^e siècle²⁰, *La corne du Salut*, on trouve un commentaire métalinguistique des éditeurs sur cet hébraïsme qui a été conservé tel quel dans toutes les versions de la Bible, jusqu'à la première traduction d'Ostervald en 1724. Ce n'est que dans les versions postérieures qu'on trouve la traduction « la puissance ». Ceci nous montre que les images translattées telles quelles par les premiers traducteurs vont se fossiliser et qu'il sera très difficile d'en changer la traduction par la suite.

Traduction	Lc 1,68-69
1535, Olivétan	Beneict soit le Seigneur Dieu de Israel/car il a visite/& fait la redemption a son peuple. <i>Et nous a esleve la corne du salut</i> en la maison de David son enfant.
1588, Bible de Genève	Benit soit le seigneur, le Dieu d'Israel, de ce qu'il a visité & fait la delivrance de son peuple : <i>Et nous a eslevé la corne du salut</i> en la maison de David son serviteur.
1724, Ostervald	Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israel, de ce qu'il a visité & délivré son peuple : <i>Et qu'il nous a élevé la corne du salut</i> dans la maison de David son serviteur.
1744, Ostervald	Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité et racheté son peuple, <i>Et de ce qu'il nous a suscité un puissant Sauveur</i> , dans la maison de David son serviteur.

17. LEONARD E.-G., *Le Protestant français*, Paris, Presses universitaires de France, 1955, p. 117.

18. L'accent « suisse » n'existe pas puisqu'il y a de nombreuses variations régionales. Les traits phonétiques décrits ici font penser à un accent du haut du Canton de Neuchâtel et du Jura. Voir GAUCHAT L., *Tableaux phonétiques des patois de Suisse romande*, Neuchâtel, Glossaire des Patois de Suisse romande, 1925. On sait que les communautés réformées occitanes ont eu soin, dès le xvi^e siècle, d'engager des régents d'école du nord, Français ou Suisse romand, pour enseigner un français « pur et net ». Voir CABANEL P., « Patois marial, patois de Canaan : le Dieu bilingue du Midi occitan au xix^e siècle », LAGRÉE M. (dir.), *Les parlers de la foi, religion et langues régionales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1995, p. 121.

19. LEONARD E.-G., *op. cit.*, p. 117.

20. DU BOSQ P., *La Corne du salut, Sermon prononcé à Rotterdam*, Paris, sans éditeur, 1829.

La notion de « fossilisation²¹ » permet de faire émerger un phénomène linguistique intéressant. Dans un groupe relativement fermé – la famille pour les étudiants qui apprennent une langue par immersion, la communauté en ce qui concerne les huguenots, en particulier après la Révocation – un certain nombre de traits linguistiques, de termes particuliers, voire de tours syntaxiques, sont tellement habituels que les locuteurs ne perçoivent plus leur caractère idéolectal.

De manière un peu simplifiée, on peut dire que nous constatons une fossilisation de la langue des traductions bibliques issues de la Réforme, puisque certaines traductions vont devenir incontournables. On pourrait même oser le terme de « vulgarisation », puisque nous allons assister à la transformation de deux de ces traductions (celle de Genève de 1588 et celle d'Ostervald de 1744), en véritables *vulgates* protestantes.

La Bible de Genève 1588

La première traduction française des textes originaux date de 1535. Le français de cette traduction est celui de son époque, tant du point de vue de la syntaxe que du vocabulaire. Que la langue d'Olivétan soit archaïque aux yeux des lecteurs des siècles qui suivirent, rien que de très normal. C'est dans la postérité de cette traduction qu'il faut chercher l'explication à la « fossilisation » du langage protestant. La traduction d'Olivétan de 1535 a été corrigée et revue par Jean Calvin et Théodore de Bèze pour aboutir à la version de Genève de 1588. Or, cette version reprend en grande partie le texte de 1535.

Par la suite, la Bible de Genève est devenue la vulgate protestante. Elle a été utilisée prioritairement telle qu'elle jusqu'au début du XVIII^e siècle, même si d'autres traductions étaient proposées. Pourtant, la conscience du décalage linguistique qui s'installa progressivement, entre la langue de 1588 et celle du XVII^e siècle était vive. En témoigne une lettre de Valentin Conrart, membre de l'Académie française à Turretini, du 10 décembre 1668,

« C'est une chose pitoyable, Monsieur, que l'Écriture sainte estant le seul fondement de notre Créance, et la seule règle de notre vie, nous n'en ayons qu'une version si rude et, en plusieurs endroit, si peu intelligible que beaucoup de personnes et particulièrement les jeunes gens sont empêchez de saisir le sens d'une infinité de passages dont ils récitent les paroles par cœur, après les avoir leues mille fois ou apprises comme des perroquets²². »

À lire les correspondances échangées à l'occasion de toute tentative de retraduire la Bible et de modifier la version de 1588, on s'aperçoit que cette version était intouchable, fossilisée, vulgarisée²³, même si les personnes sensibles à la rapide évolu-

21. Utilisée habituellement en linguistique appliquée pour décrire les difficultés d'apprenants ayant appris des fautes et qui sont incapables de les corriger après plusieurs années de pratique fautive.

22. Cité par LAPLANCHE F., *L'Écriture, le sacré et l'histoire, Érudits et politiques protestants devant la Bible en France au XVII^e siècle*, Amsterdam et Maarssen, APA-Holland University press, 1986, p. 564.

23. *Ibid.* p. 561-571.

tion de la langue n'en étaient pas satisfaites²⁴. On constate une opposition systématique à tous les essais de nouvelles traductions du XVII^e siècle²⁵.

Pendant ce temps, les catholiques qui continuent de traduire la Vulgate, avec la permission de Rome (Concile de Trente, règle IV de l'index romain, qui règle le droit des laïcs à la lecture des textes bibliques en langue vernaculaire²⁶) connaissent des traductions élégantes, comme celle de Port-Royal (1672), appelée plus communément la Bible de Sacy²⁷, qui sont traduites dans une langue toujours actuelle. Lorsqu'un prêtre catholique cite la Bible, il le fait soit en latin puis traduit pour ses ouailles dans le même français que celui dont il fait les commentaires, soit en français dans une des traductions utilisées à ce moment-là, celle de Sacy dès la fin du XVII^e siècle.

Les huguenots quant à eux continuent de citer la vieille version de Genève, puisque toutes les tentatives de traductions nouvelles vont être stoppées net par le Refuge²⁸.

On peut cependant se demander pourquoi et comment cette *vulgarisation* de la version de 1588 s'est-elle mise en place. Après tout, personne n'avait décidé à ce moment-là que rien ne devait être changé...

Après le concile de Trente, les théologiens protestants ont durci la doctrine de Calvin et ont de plus en plus affirmé la thèse de l'*inspiration verbale*: la Parole de Dieu est complètement identifiée au texte de l'Écriture. On assiste ainsi à la sacralisation du texte massorétique, avec ses antiques points-voyelles et son écriture carrée, ainsi que de l'hébreu lui-même. Le phénomène de sacralisation qui a touché le texte massorétique s'appliquera également à la traduction de la Bible de 1588. Par conséquent, toutes les tentatives de modernisation du texte²⁹ seront refusées. Ainsi, « va se marquer vers la fin du XVI^e siècle une tendance à considérer, par exemple, la traduction française dite

24. DELFORGE F., « Les éditions protestantes de la Bible en langue française », ARMOGATHE J.-R. (dir.), *Le Grand Siècle et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1989, p. 326-340, ici p. 327. Un Genevois, Jean Diodati batailla pendant toute sa vie pour obtenir l'autorisation de publier sa traduction française de la Bible, ce à quoi s'opposaient fermement les Réformés français, en particulier de l'école de Saumur. Sa traduction fut publiée en 1644. Voir LAPLANCHE F., *op. cit.* p. 362.
25. LAPLANCHE F., « La Bible chez les Réformés », BELAVAL Y. et BOUREL D. (dir.), *Le siècle des Lumières et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1986, p. 459-480, notamment p. 460-461 : « La nécessité de réviser le texte [La Bible de Genève] n'avait pas échappé aux pasteurs français du XVII^e siècle, humiliés des critiques qu'adressaient les catholiques aux archaïsmes de leur texte. Dans les dix années qui précédèrent la Révocation, les pasteurs de Charenton, très au courant de l'évolution de la langue française, tentèrent d'entreprendre par eux-mêmes ce qu'ils ne pouvaient obtenir des lenteurs genevoises : une traduction de la Bible entièrement nouvelle, qui ne se contenterait pas de quelques corrections de détail [...] Dans ce but, ils s'acquiescent la collaboration de Richard Simon, mais l'entreprise échoua ».
26. Voir CHÉDOZEAU B., « Les grandes étapes de la publication de la Bible catholique en français », ARMOGATHE J.-R. (dir.), *op. cit.*, p. 342.
27. *Ibid.* p. 348-354.
28. Pour d'autres témoignages du huguenots gênés par l'archaïsme de la traduction de 1588 et la prise de conscience de l'évolution du français, voir AMYRAUT M., *Six livres de la vocation des pasteurs*, Saumur, J. Lesnier, 1649, dans l'Avertissement où l'auteur essaye de justifier ses choix en réaction à la publication des *Remarques sur la langue française* de DE VAUGELAS C. F. ; voir aussi LAPLANCHE F., *L'Écriture, le sacré et l'histoire*, *op. cit.*, p. 562 ; et « Débats et combats dans l'orthodoxie réformée », ARMOGATHE J.-R. (dir.), *op. cit.*, p. 117-140, où l'auteur montre que pendant toute la période classique, on continue d'utiliser la traduction de 1588 malgré ses archaïsmes évidents. On trouve aussi d'autres témoignages métalinguistiques dans SAYOUS P.-A., *Histoire de la littérature française à l'étranger*, Paris, Cherbullier, 1853, vol. II, p. 83 : « À la longue, le contraste entre le français consacré devant L'Église et la langue usuelle devint si frappant, que les adversaires et les profanes parmi les Réformés en faisaient des railleries toujours plus indécentes. Les catholiques que la curiosité attirait aux sermons protestants, trouvaient ridiculement barbare ce mélange d'expressions surannées. »
29. Par la suite, le XVII^e siècle connaît une nouvelle école, l'école « critique », qui accepte de soumettre le texte divin, dans sa lettre aux connaissances rationnelles et historiques, en admettant que certains accidents de la conservation et de la transmission des livres aient pu altérer le message divin. Voir par exemple le cas de Louis Cappel, de l'école de Saumur (LAPLANCHE F., *op. cit.*, p. 360 et suiv.).

de Genève comme non perfectible. La retoucher semblerait attentatoire à la dignité des Écritures³⁰».

La Bible d'Ostervald

Le même phénomène de vulgatisation va se produire avec une version revue de la Bible de Genève, celle que le pasteur de Neuchâtel, Jean-Frédéric Ostervald donnera, en 1724, pour une première édition, puis en 1744. Cette dernière version, en effet, va peu à peu remplacer la Bible de Genève, et le choix que les Sociétés bibliques feront, vers 1820, de ne distribuer que la traduction d'Ostervald renforcera cette impression. Désormais, et jusqu'à la Bible Segond, la version d'Ostervald sera à son tour sacralisée, elle sera distribuée aux jeunes mariés, apprise par cœur, et citée. Il n'y a pas lieu, ici, de continuer cette histoire jusqu'au xx^e siècle. Mais il est intéressant de constater que ce qui s'est passé au xvii^e siècle et pendant une bonne partie du xviii^e siècle avec la Bible de 1588, perçue comme archaïque mais fossilisée et toujours citée, s'est produit exactement de la même manière avec une Bible révisée, puisqu'il s'agit de la version de 1588 améliorée, mais non exempte de fautes et d'hébraïsmes, au début du xviii^e siècle, toujours lue et citée, malgré les critiques, jusqu'au début du xx^e siècle.

Comparaison des traductions protestantes de 1535 à 1744³¹

Lexique

Certaines tournures ont, aujourd'hui encore, la particularité de désigner immédiatement les «locuteurs de Canaan». Ainsi, par exemple, le simple fait de dire «Je veux suivre le Christ», ou «je veux suivre Christ» permet de «repérer» immédiatement la tendance du chrétien qui tient ces propos, l'absence d'article désignant un réformé de tendance évangélique, l'article un catholique ou un réformé «normal³²». Comment en est-on arrivé là?

30. LAPLANCHE, F. «Débats et combats dans l'orthodoxie réformée», ARMOGATHE J.-R. (dir.), *op. cit.*, p. 120-121.

31. Dans les pages qui suivent, les références désignées par un nom et une date renverront à : LEFÈVRE D'ÉTAPLES J., *La Sainte Bible : en françois, translâtée selon la pure et entière traduction de Saint Hierome, conférée et entièrement revisitée selon les plus anciens et plus correctz exemplaires...*, Anvers, Martin Lempereur, 1530 ; OLIVÉTAN P. L., *La Bible qui est toute la Sainte écriture...*, Neuchâtel, Pierre de Vingle, 1535 ; Bible de Louvain : *La Sainte Bible nouvellement translâtée de latin en françois, selon l'édition latine, dernièrement imprimée à Louvain*, Louvain, de Grave, 1550 ; Bible de Genève : *La Bible, qui est toute la sainte Escriture du Vieil et du Nouveau Testament : Autrement, l'Anciene et la Nouvelle Alliance. Le tout reveu et conféré sur les textes hebreux et grecs par les Pasteurs et professeurs de l'Eglise de Geneve*, Genève, Jérémie Des Planches, 1588 ; LEMAISTRE DE SACY I., *Le Nouveau Testament de Notre Seigneur Jesus Christ, traduit en françois selon l'édition vulgate, avec les différences du grec*, Amsterdam, D. Elzevier, 1667 ; LEMAISTRE DE SACY I., *La Sainte Bible contenant l'Ancien et le Nouveau Testament, traduit en françois sur la Vulgate*, Bruxelles, Fr. Foppens, 1705 ; OSTERVALD J.-F., *La Sainte Bible, traduite en françois sous la direction de l'École biblique de Jérusalem*, Paris, Cerf, 1992 ; SEGOND L., *La Bible : avec notes de référence : l'original, avec les mots d'aujourd'hui*, Romanel-sur-Lausanne, Société biblique de Genève, La Maison de la Bible, 2007.

32. L'Église catholique est consciente de cette *idéolectalisation* de la langue sacrée, puisqu'elle demande aux traducteurs qui s'occupent des textes saints pour la liturgie d'y prendre garde. «Même en tenant compte des postulats d'une saine exégèse, il faut mettre beaucoup de soin à retenir la formulation des phrases bibliques communément employées dans la catéchèse et dans les prières de dévotion populaire. D'autre part il faut tout faire pour éviter un vocabulaire ou un style que les fidèles catholiques pourraient facilement confondre avec des manières de s'exprimer des

La comparaison de deux traductions contemporaines de deux versets de la lettre aux Romains (15, 18-19) nous montre que cette identification communautaire par l'usage ou non de l'article défini devant *Christ* est également attestée à l'écrit :

Traduction	Rom. 15,18-19
Jérusalem^a (1996) (traduction catholique)	18. Car je n'oserais parler de ce que <i>le Christ</i> n'aurait pas fait par moi pour obtenir l'obéissance des païens, en parole et en œuvre. 19. par la vertu des signes et des prodiges, par la vertu de l'Esprit de Dieu : ainsi, depuis Jérusalem en rayonnant jusqu'à l'Illyrie, j'ai procuré l'accomplissement de l'Évangile <i>du Christ</i> .
Segond (2007) (traduction réformée)	18. En effet, je n'oserais rien mentionner <i>si Christ</i> ne l'avait pas accompli par moi pour amener les non-Juifs à l'obéissance par la parole et par les actes, 19. par la puissance des signes et des prodiges et par la puissance de l'Esprit de Dieu. Ainsi, depuis Jérusalem et en rayonnant jusqu'en Illyrie, j'ai abondamment propagé l'Évangile <i>de Christ</i>

a. Cette traduction catholique est, comme les traductions protestantes depuis Olivétan, basée sur les textes originaux en hébreu et en grec, et non pas sur la vulgate en latin.

La comparaison des quelques traductions des XVI^e et XVII^e siècles nous montre comment ce trait syntaxique, banal au XVI^e, s'est ancré dans les versions protestantes uniquement.

	Traduction	Rom. 15,18-19
Traductions réformées	Olivétan (1535)	18. Car je ne ose pas dire quelque chose de celles <i>que Christ</i> na point fait par moy : pour lobeissance des Gentils par parolles & par œuvre/ 19. par vertu de signes & de miracles/par la puissance de lesperit de Dieu: tellement que depuis Jerusalem & alenviron jusqu'à Illyrique jay complet levangile <i>de Christ</i> .
	Genève (1588)	18. Car je n'oseroye rien dire <i>que Christ</i> n'ait fait par moi pour amener les Gentils à obeissance, par parole & par œuvre : 19. Avec vertu de signes & miracles, en la puissancede l'Esprit de Dieu: tellement que depuis Ierusalem & à l'environ jusqu'en l'Illyrie, j'ai fait abonder l'Évangile <i>de Christ</i> .
	Ostervald (1724)	18. Car je n'oserois rien dire, <i>que Christ</i> n'ait fait par moi pour amener les Gentils à l'obéissance, par la parole, & par les œuvres. 19. Par la vertu des signes & des miracles, par la puissance de l'Esprit de Dieu : desorte que depuis Jérusalem & les lieux d'alentour jusqu'à l'Illyrie, j'ai fait abonder l'Évangile <i>de Christ</i> .
	Ostervald (1744)	18. Car je n'oserais dire qu'il y ait quelque chose que <i>Jésus-Christ</i> n'ait pas fait par moi, pour amener les Gentils à son obéissance, par la parole et par les œuvres ; 19. Par la vertu des miracles et des prodiges ; par la puissance de l'Esprit de Dieu ; de sorte que j'ai répandu l'Évangile <i>de Christ</i> depuis Jérusalem et les lieux voisins jusqu'à l'Illyrie.

communautés ecclésiales non catholiques, ou d'autres religions, de peur que cela ne provoque la confusion et des inconvénients.» Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, *De l'usage des langues vernaculaires dans l'édition des livres de la liturgie romaine*, Cinquième instruction « Pour la correcte application de la constitution sur la *Sainte liturgie* », art. 40, Rome, 2001, cité d'après [http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/ccdds/documents/rc_con_ccdds_doc_20010507_liturgiam-authenticam_fr.html] (consulté le 20-09-2013).

Traductions catholiques	Lefèvre d'Étaples (1530)	18. Car je ne presume pas dire quelque chose de celle que <i>Jesuchrist</i> ne fait pas pour moy : pour amener les gentils a obeissance par parole & par œuvres/ 19. par vertu de signes & de miracles en la puissance du saint esperit : tellement que depuis Hierusalem tout a lenviron jusques a Dalmacie/jay tout remply de levangile <i>de Christ</i> .
	Louvain (1550)	18. Car je n'ose pas dire quelque chose de celle <i>que Christ</i> ne faict pas par moy, pour obeissance des Gentils, par paroles & par œuvres, 19. par vertu de signes & de miracle en la puissance du saint esprit : tellement que depuis Jerusalem tout alenviron jusques à Illyrique j'ay accomply l'Évangile <i>de Christ</i> .
	Sacy (1667)	18. Car je n'oserais vous parler que de ce que <i>Jesus Christ</i> a fait par moy pour amener les nations à l'obéissance de la foy par la parole & par les œuvres, 19. par la vertu des miracles & des prodiges, & par la puissance de l'Esprit de Dieu, de sorte que j'ay porté l'Évangile <i>de Jésus Christ</i> dans cette grande étendue du país qui est depuis Jerusalem jusqu'à Illyrie.

Au XVI^e siècle, l'absence d'article était normale, et on trouve « Christ » sans article, autant chez les réformés que chez les catholiques. Comme la version de Genève est devenue la vulgate protestante, l'état de langue du XVI^e siècle (absence d'article devant *Christ*) a été appris par cœur, utilisé dans les prières et dans les cantiques, et personne n'a osé y toucher, jusqu'à aujourd'hui. Par contre, les versions catholiques étant de toute façon remises en question, puisque seule la Vulgate faisait foi, les nouvelles traductions se sont adaptées à l'état de langue moderne. Ainsi, Sacy, au milieu du XVII^e siècle va-t-il généraliser la tournure « Jésus Christ », plutôt que Christ tout seul. Aujourd'hui, on ne trouve plus du tout *Christ* sans article dans les traductions catholiques, mais une alternance de *le Christ* et *Jésus Christ*.

On peut encore citer l'exemple de l'*Éternel* traduction du tétragramme YHWH introduit par Olivétan en 1535. Il justifie son choix dans *L'apologie du translateur*, préfaçant sa traduction de 1535.

« Desirant montrer la vraye propriete et signification de ce mot יהוה/Jehovah/ en rejectant la superstition des Juifs et servitude de la lettre/ne la voulans point escrire ne prononcer/en laquelle pareillement Josephus jadis estoit detenu : ne voulant aussi en ce ensuyvre les Payens Romains/lesquelz se faisans ung Dieu/nosoyent mesme les sacrificateurs (comme recite Pline) proferer le nom diceluy : Je lay exprime selon son origine (que plus pres quil ma este possible) par ce mot/Eternel. Car יהוה Jehovah vient de הוה/ qui vaut a dire que (Est). Or ny a il que luy qui vrayement soit en estre/& face toute chose estre. Ce que luy mesme explique quand il dit : Je suis qui Suis. »

Ce choix, qu'Olivétan n'applique pas encore de manière systématique en 1535 (*Éternel* alterne avec *Seigneur*, comme on le voit dans la citation ci-dessous), sera généralisé dans la Bible de Genève de 1588. Par la suite, on peut le suivre sur quatre siècles dans les traductions protestantes, alors que du côté catholique, on trouve tantôt *le Seigneur* (seule traduction acceptée pour la version liturgique de l'Église catholique), tantôt *Yahvé* (dans les traductions scientifiques comme celle de *Jérusalem*).

	Traduction	Ex.3, 1-4
Traductions réformées	Olivétan (1535)	Et Moÿse estoit pasteur du bercail de Jethro son beau pere sacrificateur de Madian/ & menant le bercail derriere le desert parvint à la montagne de Dieu en Horeb. Et l'ange du <i>Seigneur</i> s'apparut à luy en une flamme de feu au milieu d'un buisson/& veit.
	Genève (1588)	Or Moÿse fut berger du troupeau de Jethro son beau-pere Sacrificateur de Maadian & menant le troupeau derriere le desert, vint en la montagne de Dieu en Horeb. Et l'Ange de <i>l'Éternel</i> s'apparut à lui en flamme de feu, du milieu du buisson.
	Ostervald 1744	Or Moÿse paissait le troupeau de Jéthro son beau-père, sacrificateur de Madian : & menant le troupeau derrière le désert, il vint en la montagne de Dieu jusqu'à Horeb. Et l'Ange de <i>l'Éternel</i> lui apparut dans une flamme de feu, du milieu d'un buisson.
	Segond (2007)	Moïse était devenu berger du troupeau de son beau-père Jéthro, le prêtre de Madian. Il conduisit le troupeau derrière le désert et vint à la montagne de Dieu, à Horeb. L'ange de <i>l'Éternel</i> lui apparut dans une flamme de feu, au milieu d'un buisson.
Traductions catholiques	Lefèvre d'Étaples (1530)	Et Moyses paissait les brebis de Jetro son beau pere/prestre de Madian. E comme il avait mene le troupeau aux parties interieores du desert, il vint à la montaigne de Dieu/Horeb. Et le <i>Seigneur</i> s'apparut a luy/en flamme de feu/au milieu du buisson
	Louvain (1550)	Et Moÿse paisçoit les brebis de Iethro son beau père, prestre de Madian. Et comme il avait mené le troupeau aux parties interieores du desert, il vint à la montaigne de Dieu, Horeb ; Et le <i>seigneur</i> s'apparut à luy, en flamme de feu, du milieu du buisson.
	Sacy (1667)	Cependant Moÿse conduisit les brebis de Jethro son beau-pere, Prêtre de Madian : & ayant mené son troupeau au fond du désert, il vint à la montagne de Dieu, nommée Horeb. Alors le <i>Seigneur</i> lui apparaît dans une flamme de feu qui sortait du milieu d'un buisson.
	Jérusalem (1992)	Moïse faisait paître le petit bétail de Jéthro, son beau-père, prêtre de Madian : il l'emmena par delà le désert et parvint à la montagne de Dieu, l'Horeb. L'Ange de <i>Yahvé</i> lui apparut, dans une flamme de feu, au milieu d'un buisson.

La syntaxe

La question syntaxique est moins évidente mais plus intéressante. À titre d'illustration, voici la comparaison de quelques versets de l'Évangile de Marc, où on peut observer que l'essentiel de la structure syntaxique reste presque telle quelle jusqu'à la première version d'Ostervald, au début du XVIII^e siècle, et qu'elle ne sera actualisée, de manière très légère qui plus est, qu'en 1744.

	Traduction	Marc 16,2-6
Traductions réformées	Olivétan (1535)	[2 ^a] Et bien matin au premier jour des sabbaths /vindrent au monument/ le soleil ja leve /; [3] disoient entre elles: Qui nous roulera la pierre de lhuy du monument?[4] Et elles regardans/voyent la pierre estre roulee/ car elle estoit fort grande. [5] Et quand elles furent entrees dedans le monument: elles veirent ung jouvenceau seant à la dextre/ lequel estoit accoutre dung vestement long et blanc: et elles sespouvanterent. [6] Mais il leur dist: ne vous espouvanitez point: vous querez Jésus Nazarien/qui a este crucifié, il est ressuscite/ il n'est pas icy.
	Genève (1588)	2. Par quoi fort matin, le premier jour de la semaine, elles arriverent au sepulcre, le soleil étant levé 3. Et disoyent entre elles, Qui nous roulera la pierre arriere de l'huy du sépulcre? 4. Et ayans regardé, elles virent que la pierre estoit roulée: car elle estoit fort grande. 5. Puis estans entrées dedans le sepulcre, elles virent un jeune homme assis à main droite, vêtu d'une robe blanche: dont elles s'espouvanterent. 6. Mais il leur dit, Ne vous espouvanitez point: vous cherchez Jésus le Nazarien qui a esté crucifié: il est ressuscité, il n'est point ici.
	Ostervald 1724	2. Et de grand matin, le premier jour de la semaine, elles arrivèrent au sepulcre, le soleil étant levé. 3. Et disoient entre elles, Qui nous roulera la pierre devant l'entrée du sépulcre? 4. Et ayans regardé, elles virent que la pierre estoit roulée: car elle estoit fort grande. 5. Puis estans entrées dans le sepulcre, elles virent un jeune homme assis du côté droit, vêtu d'une robe blanche: & elles s'espouvanterent. 6. Mais il leur dit: Ne vous espouvanitez point: vous cherchez Jésus le Nazarien qui a été crucifié: il est ressuscité, il n'est point ici.
	Ostervald 1744	2. Et elles vinrent au sépulcre de grand matin, le premier jour de la semaine, comme le soleil venoit de se lever. 3. Et elles disoient entre elles; Qui nous ôtera la pierre qui ferme l'entrée du sépulcre? 4. Et ayans regardé, elles virent que la pierre avoit été ôtée: car elle étoit fort grande. 5. Puis étant entrées dans le sepulcre, elles virent un jeune homme assis du côté droit, vêtu d'une robe blanche: & elles en furent épouvantées. 6. Mais il leur dit: Ne vous effrayez point: vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié: il est ressuscité, il n'est plus ici.

b. Les numéros de versets entre crochets ne sont pas originaux, les autres se trouvent dans les textes cités. La mise en page, avec ou sans retour à la ligne à chaque verset, est conforme à l'original.

Traductions catholiques	Lefèvre d'Étaples (1530)	[2] Et bien matin au premier jour/apres le Sabbat/ vinrent au monument/le soleil ja leve. [3] Et disoyent entre elles: Qui nous osera la pierre de l'huy du monument?[4] Et comme elles regarderent/elles veirent la pierre ostee/laquelle certes estoit fort grande. [5] Et quant elles furent entrees dedens le monument: elles veirent ung jeuneau seant a la dextre le quel estoit couvert dung vestement long et blanc. Et elles s'espouventerent. [6] Lequel leur dist: ne vous espoventez point. Vous querez Jesus de Nazaret qui a este crucifie: il est resuscite/il n'est pas icy.
	Louvain (1550)	[2] Le bien matin au premier jour de la semaine viennent au monument, le soleil ja leve. [3] Et disoient entre elles, Qui nous roullera la pierre arriere de l'huy du monument? [4] Et elles regardans, veirent la pierre ostée qui estoit fort grande. [5] Et quand elles furent entrées dedans le monument, elles veirent un jeuneau séant à la dextre; lequel estoit convert d'un vestement long & blanc: Et elles s'espouventerent. [6] Lequel leurs dict: Ne vous espouventez point. Vous querez Jesus de Nazareth qui a esté crucifié, il est resuscité, il n'est pas icy.
	Sacy (1667)	2. Et le premier jour de la semaine estant parties de grand matin, elles arriverent au sepulchre au lever du soleil. 3. Et elles disoient entre'elles: qui nous osera la pierre qui est devant l'entrée du sepulcre? 4. Mais en regardant, elles virent que cette pierre qui estoit fort grande, en avoit esté ostée. 5. Estant entrées dans le sepulchre, elles virent un jeune homme assis du costé droit, vestu d'une robe blanche, dont elles furent fort effrayées. 6. Mais il leur dit: Ne craignez point: vous chercher Jesus de Nazaret qui a esté crucifié. Il est resuscité; il n'est point icy.

La Bibliothèque des Pasteurs de Neuchâtel possède un exemplaire de la version d'Ostervald de 1724 annotée de sa main, en vue de la révision de 1744. Cela nous permet de voir ce qui a été jugé mauvais par le vieux pasteur neuchâtelois. Voici donc la comparaison, verset par verset de l'Évangile de Pâques, à partir de la traduction d'Olivétan jusqu'à celles d'Ostervald. De manière générale, on voit une certaine similitude syntaxique entre toutes les traductions du XVI^e siècle, qu'elles soient catholiques ou réformées. Ce qui étonne, c'est la première version d'Ostervald qui semble avoir conservé les structures anciennes, alors que la Bible catholique de Sacy les a abandonnées longtemps auparavant.

Dans le verset 2, on peut remarquer que la structure archaïque des subordonnées participiales, *le soleil ja levé*, laissée comme telle dans la première moitié du XVI^e siècle, puis composée avec un participe présent *le soleil étant levé*, dans les traductions postérieures à 1550, ne sera transformée en subordonnée temporelle, dans les traductions protestantes, qu'en 1744. Par comparaison, la traduction de Sacy (1667) intègre beaucoup plus le complément de temps à la phrase, *au lever du soleil*. Au verset 3, on remarque qu'un élément tout à fait normal au début du XVI^e siècle, l'absence de pronom sujet (*et disoient entre elles*, dans toutes les traductions du XVI^e siècle), ne sera corrigé qu'en 1744, alors que dès le milieu du XVI^e siècle, le pronom devient de plus en plus nécessaire. Sacy quant à lui l'a tout naturellement utilisé dans sa traduction. Au verset 4, les structures archaïques de la participiale avec pronom sujet (*Elles regardans*) et de construction infinitive *La pierre estre roulee* ont été modernisées dès 1588, le reste ne bouge pas, sauf une correction d'aspect introduite par Ostervald en 1744. On peut remarquer cependant que le lien logique de cause « Car elle était fort grande »

qui traduit le grec *gar* (car) ne semble pas satisfaisant à Sacy, qui transforme la causale en relative, plus élégante, mais moins exacte.

Dans le verset 5, on remarque que le style paratactique, comportant peu de subordinées autres que participiales, signature du « style biblique³³ » ne sera transformé en phrase complexe qu'en 1744 chez les Protestants. Une fois encore, c'est la traduction catholique qui ira le plus loin dans la francisation du style évangélique.

Nous pouvons donc deviner par cette rapide comparaison que l'essentiel de la structure syntaxique qui signera l'idéolecte protestant est en place dès le xvi^e siècle et ne sera remis en question qu'au milieu du xviii^e siècle. Ceci alors que la langue française connaîtra de très nombreux changements syntaxiques, précisément dans la période qui va de la traduction de Genève à celle d'Ostervald.

La Bible de Genève dans un corpus de sermons des xvii^e et xviii^e siècles

S'il semble incontestable que les traductions bibliques protestantes n'ont pas beaucoup évolué du point de vue de la langue, il faut se demander comment ces Bibles étaient utilisées. Comment les citait-on en chaire ? Autrement dit, est-ce qu'on se permettait d'actualiser la langue de la Bible lorsque le décalage diachronique semblait trop grand ?

Pour répondre à cette question, on utilisera un corpus de sermons prononcés aux xvii^e et xviii^e siècles. Jusqu'à la Révocation, ce sont des sermons des pasteurs de Charenton, seul lieu de culte autorisé à Paris, et de Genève, puis pour la période qui suit la Révocation, quelques sermons de pasteurs français réfugiés aux Pays Bas et en Angleterre. Le corpus couvre la période de 1636 à 1744³⁴.

Ce genre textuel permet d'observer les interférences entre les nombreuses citations bibliques et le reste du discours. Ainsi, on peut chercher à savoir d'une part si la langue de la traduction est respectée, et, d'autre part, si les citations bibliques ont influencé le reste du discours, donnant naissance à ce fameux « style réfugié ».

Intégration des citations bibliques

Les passages bibliques commentés dans les sermons de ce corpus sont souvent cités en préambules, tels quels, puis repris en partie dans le corps du texte. Voici quelques extraits contenant des citations bibliques. L'observation en diachronie des citations mêmes nous permet de voir quelles sont, le cas échéant, les modifications que les pasteurs se permettent d'apporter au texte de 1588.

En 1636, Jean Daillé, pasteur à Charenton, prononce un sermon qui sera publié la même année, *Sermons sur la première épître de S Pierre*, chap. 1, vers. 22, 23, 24³⁵. La citation biblique du préambule reprend le texte de la première épître de Pierre tel quel malgré ses archaïsmes évidents. Seule l'orthographe en est modernisée.

33. Voir à ce propos SKUPIEN DEKENS C., *op. cit.*, partie IV « Style et syntaxe ».

34. Seuls quelques extraits du corpus seront utilisés dans ce présent article. Les hypothèses évoquées ici doivent encore être étayées par l'analyse quantitative du corpus.

35. DAILLÉ J., *Sermon sur la première Epître de S. Pierre, chap. 1, vers. 22, 23, 24, prononcé à Charenton*, Paris, Louis de Vendosme, 1636.

22. «Ayans donc purifié vos ames en obeysance à verité par l'Esprit, pour vous addonner à charité fraternelle, sans feintise, aimés l'un l'autre affectueusement d'un cœur pur :
 22. Estans regenerés, non point par semence corruptible, mais incorruptible, assavoir, par parole de Dieu vivante, & deumeurante à toujours.
 22. Pource que toute chair est comme l'herbe, & toute la gloire de l'homme comme la fleur de l'herbe, l'herbe est sechée, & la fleur cheute³⁶.»

On note l'absence des articles dans les syntagmes soulignés, trait qui est déjà vieilli en 1636, au point que quand l'auteur des sermons reprend ces termes à l'intérieur de ses phrases, il y intègre parfois les articles.

«il [Pierre] nous ramene à cette bien-heureuse generation, par laquelle, & eux, & nous avons esté faicts enfans de Dieu, & les premices de ses creatures; & nous montre que nous sommes tous nais d'une mesme semence immortelle. Car il dit premierement, *que nous sommes regenerés, non point par semence corruptible, mais incorruptible, à sçavoir la Parole de Dieu vivante & deumeurante à toujours*³⁷».

Cependant, la plupart du temps, les extraits bibliques sont intégrés aux textes, marqués simplement en italique (ce qui ne s'entend évidemment pas). Par conséquent, les structures syntaxiques archaïques qui viennent d'Olivétan par l'intermédiaire de la Bible de Genève peuvent être attribuées par un auditeur non initié au langage du pasteur. Par exemple, dans le même sermon,

«Telle est la doctrine du vieil & du nouveau Testament, née, non comme les autres sciences, de l'estude, speculation, & experience des hommes, mais de l'enseignement de Dieu, *qui ayant jadis à plusieurs fois & en plusieurs manières parlé aux peres par les prophetes, a parlé à nous en ces derniers jours par son Fils.* [Hb 1,2. 1588 : Dieu, ayant jadis à plusieurs fois, & en plusieurs manieres, parlé aux Peres par les Prophetes, A parlé à nous en ces derniers iours par son Fils.] Mais bien que l'on puisse en general nommer Parole de Dieu, toute la doctrine, qu'il a revelee en cette sorte: neantmoins l'Apostre prend icy ces mots en un sens plus restreint³⁸.»

Moins de trente ans plus tard, on trouve dans un autre sermon de J. Daillé³⁹, prononcé à Charenton le dimanche 16 novembre 1662, la même fidélité au texte de 1588. On note cependant la modernisation de l'orthographe, et quelques transformations au niveau de l'ordre des mots :

«Or, il y avoit un homme d'entre les Pharisiens nommé Nicodeme l'un des principaux d'entre les Juifs. [1588 Or y avoit-il] (Jn 3, 1)»

Ou, quelques lignes plus loin, l'introduction de prépositions nouvelles :

«Enfans (dit nôtre Seigneur a ses disciples) *qu'il est difficile a ceux, qui sont riches, & qui se fient en leurs [1588 ès] richesses d'entrer dans le [1588 au] royaume de Dieu!* (Marc 10,24).»

36. Tous les italiques dans ce corpus marquent les citations bibliques, elles sont originales. C'est moi qui souligne pour marquer les particularités syntaxiques à noter.

37. DAILLÉ J., *op. cit.*, p. 6.

38. *Ibid.*, p. 10. Entre crochets, extraits de la Bible de 1588, pour comparaison. On constate ici que le fragment est cité sans aucune modification.

39. *Explication du chapitre troisième de l'evangile selon Saint Jean, en XI sermons*, Genève, J. A. et S. De Tournes, 1666.

La sensibilité aux changements linguistiques semble s'attacher particulièrement aux prépositions archaïques, puisqu'on trouve d'autres exemples de ces modifications. Ainsi, en 1699, on note les mêmes changements dans les citations dans un sermon de Pierre Du Bosc⁴⁰.

« Benit soit Dieu qui est le Père de nôtre Seigneur Iesus Christ, qui nous a benits en toute benediction spirittuelle, aux [1588 ès] lieux celestes en Christ⁴¹. »

Avec le temps, les citations se font moins précises, on constate par exemple que le pasteur omet quelques mots, comme dans le sermon de Pierre Butini, pasteur genevois qui prêche en 1708.

« Aussi David soupire-t-il sans cesse après le consolant avantage de pouvoir rendre à son Dieu ses religieux respects dans le Tabernacle. Éternel des armées, s'écrie-t-il dans un de ses Psaumes, *combien sont aimables ses Tabernalces, mon cœur languit, mon ame défaut après les Parvis de l'Éternel*⁴². [1588 : Eternel des armées, combien sont aimables tes tabernacles! mon ame ne cesse de convoiter grandement, & mesme default après les parvis de l'Eternel.] »

Ainsi donc, si le prédicateur s'éloigne parfois du texte de 1588, il semble veiller à conserver certains archaïsmes, l'absence d'articles par exemple, comme s'il s'agissait d'une caractéristique essentielle du texte biblique.

En 1744, paraît un sermon de H. Chatelain, que nous citerons comme dernier exemple, et qui montre que c'est précisément au moment où Ostervald⁴³ publiera sa révision définitive que les prédicateurs commencent à prendre des libertés avec le texte de 1588.

« Trouveras-tu du fond en Dieu en le sondant? Connoitras-tu parfaitement le Tout-Puissant? ce sont les hauteurs des Cieux, qu'y feras-tu? ce sont des choses plus profondes, que les Abymes, qu'y connoitras-tu? (Job Ch. XI, v. 8: [1588 : v. 7 *Trouveras-tu le fond en Dieu en le sondant? Trouveras-tu en perfection le Tout-puissant? v. 8. Ce sont les hautesses des cieux, qu'y feras-tu? c'est chose plus profonde que les enfers, qu'y coignoitras-tu?*]⁴⁴. »

Les quelques sondages effectués dans des sermons huguenots d'avant et d'après la Révocation confirment que c'est bien la Bible de Genève à la main que les prédicateurs prêchaient, en tout cas jusqu'en 1744. Cependant, s'il est indéniable que les sermons sont illustrés de citations bibliques archaïques, dont la langue est ressentie comme telle puisqu'on éprouve le besoin d'effectuer quelques petites retouches qui n'enlèvent rien à la couleur typique du texte de 1588, il faut maintenant voir si ces archaïsmes ont

40. DU BOS P., *Sermons sur l'Épître de St. Paul aux Ephesiens, contenant l'Explication des principales matieres contenues dans les trois premiers Chapitres de cette Épître*, Rotterdam, Reinier Leers, 1699.

41. *Ibid.*, t. I, p. 1.

42. BUTINI P., *Sermons sur divers textes de l'Écriture Sainte*, Genève, Fabri et Barrillot, 1708, p. 44. Dans le même sermon, Butini écrit, en intégrant une partie d'un verset de la lettre aux Romains (10,10): « Il ne suffit pas de croire de cœur à justice, il faut faire confession de bouche à salut, [1588 : Car de cœur on croit à justice, et de bouche on fait confession à salut.], *ibid.*, p. 45.

43. Il faudrait poursuivre l'analyse des sermons à partir de cette date, pour voir quand et dans quelle mesure la nouvelle traduction de Neuchâtel remplacera dans les citations la vieille Bible de Genève. Ce pourrait être l'objet d'une recherche ultérieure.

44. CHATELAIN H., *Sermons sur divers textes de l'Écriture Sainte*, Amsterdam, Z. Chatelain, 1744, t. I, p. 35.

une influence sur le reste du discours. Le « patois de Canaan » n'est pas la langue des citations, mais désigne plutôt tout ce qui se trouve autour⁴⁵.

Influence de métaphores bibliques

À la lecture des textes du corpus, on note une abondance d'images et de métaphores bibliques dont l'usage semble assez naturel. Il ne s'agit pas d'idéolecte à proprement parler, mais plutôt d'un « jargon de métier ». Après tout, des pasteurs s'adressent à des croyants, il est normal qu'ils fassent référence à des images familières à la communauté.

En voici quelques exemples :

En 1636, J. Daillé, file la métaphore paulinienne du vieux vêtement (*revêtir l'homme nouveau*, Éph. 4, 24) mêlée à des références vétérotestamentaire, le pavillon, c'est-à-dire, *la tente*.

« Mais quant à nous, Freres bien aimez, qui sçavons qu'en despoüillant cette vie nous en revestirons une autre beaucoup plus excellente, & qu'en sortant de ce pavillon terrien nous entrerons en la maison celestre, portans dans cet homme exterieur une nature immortelle⁴⁶. »

En 1662, on trouve en filigrane d'un sermon sur Jean 3, 1-3, la parabole du semeur (Mt 13,1-23 ; Mc 4,1-20, Lc 8,4-15) :

« Le soucy de ce monde, & la fallace des richesses, & de la vaine gloire, comme autant d'épines, pressent tellement cette semence divine dans leurs cœurs, qu'il est fort mal-aisé qu'elle n'y soit étouffée⁴⁷. »

Autre exemple, en 1728, Jacques Lenfant, la foi qui aplanit les montagnes (Mt 18,12) :

« Mes Freres, la foi dont je parle fait de plus grands miracles, car elle transforme l'homme tout entier, elle abbat, elle aplanit en lui ces montagnes d'orgueil qui s'élevent contre Dieu, elle comble ces abymes d'obstacles qui s'opposent à son salut⁴⁸. »

Influence de la syntaxe biblique⁴⁹

La syntaxe de l'hébreu étant essentiellement paratactique, on trouve dans l'Ancien Testament des phrases plutôt courtes, coordonnées par une particule difficilement traduisible, *Waw*, rendue en français par *et* mais qui, en hébreu, supporte aussi d'autres liens logiques plus précis, comme la cause, la conséquence ou la succession chronologique. Ainsi, on trouve dans les traductions bibliques françaises beaucoup plus de *et* coordonnants que dans des textes non bibliques. C'est une des caractéristiques qui sautent aux yeux, mais qu'on peut aussi prouver par des comptages⁵⁰. Par conséquent, quand un prédicateur donne à son discours un rythme paratactique, l'auditeur,

45. Pour analyser efficacement l'influence que la syntaxe biblique pourrait exercer sur le style des prédicateurs du xviii^e siècle, il faudrait utiliser les méthodes de la linguistique de corpus, c'est à dire faire des statistiques et comparer le corpus protestant à un corpus de sermons catholiques de la même période. Une telle recherche exigerait d'importants moyens.

46. DAILLÉ J., *op. cit.*, p. 4.

47. DAILLÉ J., *Explication du Chapitre troisieme de l'Evangile selon Saint Iean*, *op. cit.*, 1666, p. 2.

48. LENFANT J., *Sermons Sur divers textes de l'Ecriture Sainte*, Amsterdam, P. Humbert, 1728, p. 3-4.

49. Un seul exemple sera donné ici. Il conviendrait de faire une étude statistique sur tout le corpus.

50. VOIF SKUPIEN DEKENS C., *op. cit.*, p. 199.

habitué au style biblique depuis sa plus tendre enfance, entend en filigrane les textes de l'Ancien Testament. Par exemple, en 1699, Pierre Du Bosc, pasteur considéré comme un des meilleurs orateurs de son temps, qui avait ses entrées à la cour avant d'être exilé, proclame, dans son sermon sur l'Épître aux Éphésiens :

« Le ciel donne à la terre ses pluies, & la terre lui rend ses exhalaisons & ses vapeurs, qui sont la matiere de ces mêmes pluies du ciel. La mer par des routes secretes & inconnues envoye ses eaux dans les sources; & les sources lui renvoient ces mêmes eaux par les fleuves & les rivieres, qui se rendent dans la mer. Les arbres produisent les fruits; & les fruits portent en eux-mêmes les semences d'autres arbres, pour multiplier, s'il faut ainsi dire, la race & la famille de ceux dont ils ont reçu la vie. Le cœur communique incessamment ses esprits au cerveau, & le cerveau lui renvoie continuellement les siens. Et c'est par cette communication reciproque que s'entretient & la vie, & le sentiment dans nos corps. Les prairies & les campagnes engraisent les animaux de leurs herbes & de leurs depouilles, & les animaux en les depouillant, les engraisent elles-mêmes, & les rendent capables de pousser de nouvelles herbes⁵¹. »

L'auditeur entend inmanquablement le récit de la Création en arrière fond de ce commentaire sur une lettre de Paul. Les phrases sont courtes, simples, de structures semblables et coordonnées par la seule conjonction &. On voit que le style choisi, la syntaxe choisie crée une connivence avec l'auditoire qui tient lieu de commentaire et de référence implicite. C'est peut-être dans ces non-dits et ces réminiscences communes que se cache la fonction principale de l'idéolecte protestant : créer la communauté.

Conclusion

Si l'influence des traductions bibliques n'a été qu'esquissée ici, elle semble cependant évidente. D'autres facteurs importants entrent dans la genèse du *Patois de Canaan*. Par exemple, l'influence des Psaumes et des cantiques⁵².

Dans cet article, seul le décalage diachronique a été évoqué, mais il faudrait aussi tenir compte d'un autre décalage, celui de la distance géographique. La diaspora huguenote va se trouver, par la force des choses, éloignée de la cour et des salons parisiens, alors que c'est précisément à cet endroit-là et à ce moment-là que va se figer la norme du français. Certains verront dans l'exil la source de ce qu'ils appelleront le « style réfugié⁵³ ».

Cependant, au XVII^e siècle, les variations de temps et d'espace se recouvrent. En effet, la cour étant le centre de toutes les innovations linguistiques, les marges de la francophonie, à plus forte raison les communautés francophones exilées en Allemagne ou en Hollande, seront des réserves d'archaïsmes. Ainsi, le fait que les deux versions reçues de la Bible en français viennent de Neuchâtel implique que ces traductions

51. Du Bosc P., *Sermons sur l'Épître de St. Paul aux Ephésiens*, op. cit., p. 5.

52. En effet, il faut absolument tenir compte de l'influence de Marot et de la révision des Psaumes par Valentin Conrart, mais il faudrait aussi tenir compte des Cantiques de Luther, et de leurs traductions françaises.

53. Voir par exemple le texte de LEGUAY DE PRÉMONTVAL M., *Preservatif contre la corruption de la langue française en France et dans les pays où elle est le plus en usage, tels que l'Allemagne, la Suisse et la Hollande*; à l'intention des réformés exilés, pour limiter les effets linguistiques de la distance sur la langue française, Berlin, Grynæus et Decker, 1759. Le titre, plus que le contenu, de cet ouvrage est évocateur. En réalité, il ne s'agit que de remarques dans le style dites... ne dites pas... sur la langue des réfugiés. Je n'y ai pas trouvé de traits qu'on pourrait attribuer à l'idéolecte protestant.

étaient déjà archaïques au moment de leur parution⁵⁴, puisqu'elles émanent des marges, et à cela s'ajoute le fait qu'elles ont été conservées dans des communautés coupées des changements linguistiques issus de la société parisienne.

Ainsi donc, même si de très nombreuses explications seront à mettre en œuvre pour expliquer que le corbeau semble toujours un peu enrôlé, l'examen de ce corpus de sermons et ces quelques considérations sur les traductions reformées auront peut-être permis de voir un peu plus clair dans ce *patois* qui semble plus devoir à deux bibles imprimés à Neuchâtel qu'à une quelconque influence du pays de Canaan.

54. Même si Olivétan est picard, comme son cousin J. Calvin, on peut considérer que son français est celui d'un exilé, puisqu'il a très vite dû quitter la France pour des raisons confessionnelles.

